



## DEMANDE D'EXTRAIT DE BAPTÊME

### Paroisse Saint VINCENT DE L'HERMITAGE

Motif de votre demande : .....

**L'extrait d'acte de baptême est un document d'ordre privé qui a un caractère confidentiel.**

► **Il ne peut être délivré qu'à l'intéressé dès que celui-ci est majeur.**

Merci de compléter ci-dessous les renseignements qui nous permettront de trouver l'acte original au registre des baptêmes :

Prénoms : .....	
NOM : (en majuscules) .....	
Né(e) le : .....	à : .....
Prénoms et NOM du père : .....	
Prénoms et <b>NOM de jeune fille</b> de la mère : .....	
Adresse complète des parents à l'époque du baptême : .....	
Baptisé(e) le : .....	à : .....
<i>(Si vous ne connaissez pas la date exacte de votre baptême, indiquez le plus d'éléments possibles et une fourchette de dates)</i>	
Confirmé(e) le : .....	à : .....

Afin de pouvoir traiter votre demande, merci d'envoyer ce formulaire de demande complété par courrier postal à :

**Saint Vincent de l'Hermitage**  
**Notariat paroissial**  
**2 place de l'Eglise**  
**26600 TAIN L'HERMITAGE**

Les actes de catholicité sont des actes privés qui ont un caractère confidentiel et ne peuvent donc être demandés que par le/la baptisé(e) (si personne majeure) ou par ses parents ou responsable légal (pour une personne mineure)

<u>Nom et adresse du demandeur :</u>	
Prénom et NOM : .....	
Adresse : .....	
Code Postal : .....	Ville : .....
Téléphone : .....	

Merci de joindre à votre demande une enveloppe timbrée libellée à votre adresse postale personnelle pour la réponse.

Fait à : ..... Le : .....

**Signature du demandeur (obligatoire) :**



## DEMANDE D'EXTRAIT DE BAPTÊME Paroisse Saint VINCENT DE L'HERMITAGE

Les actes de catholicité (actes de baptême, confirmation et actes de mariage) sont des actes privés qui ont un caractère confidentiel.

► **Ils ne peuvent être délivrés qu'aux intéressés dès qu'ils sont majeurs.**

En effet, la législation française et les normes européennes sur la protection des données imposent : les données personnelles à caractère personnel et sensible doivent être communiquées uniquement à la personne concernée et non à un tiers (même de la même famille, dès sa majorité) et ne peuvent pas être transmises par voie informatique.

Afin de pouvoir traiter votre demande, je vous invite à nous envoyer votre demande par courrier postal à l'adresse :

**Saint Vincent de l'Hermitage  
Notariat paroissial  
2 place de l'Eglise  
26600 TAIN L'HERMITAGE**

Dans votre lettre datée et signée, vous préciserez :

- l'objet de votre demande (ex : copie d'acte de baptême pour être parrain,...) ;
- votre prénom et votre NOM de famille ;
- votre date de naissance et votre lieu de naissance ;
- les prénoms et noms de famille de vos parents, **ainsi que le nom de jeune fille de votre mère** ;
- la date de votre Baptême (**au moins l'année**). *Si vous ne connaissez pas la date exacte de votre baptême, indiquez le plus d'éléments possibles et une fourchette de dates ;*
- le lieu de votre Baptême ;
- votre adresse postale personnelle actuelle pour recevoir le document.

Merci de joindre, s'il vous plait, une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse postale.